Urbanisme, ruralité et aménagement du territoire en 2012



Article rédigé par *Nicolas Bagory*, le *09 mars 2012*

L'aménagement du territoire répond à de nombreux besoins : le respect de la réalité locale qui peut-être économique ou logistique ; l'harmonisation des politiques locales (des subventions aux routes, en passant par les hôpitaux) ; une visibilité plus efficace de nos échelons administratifs depuis Bruxelles ; le confort des habitants (la continuité du service public, la politique des banlieues) ; une gestion administrative plus nette ; la désertification de certains territoires ; l'égalitarisme juridique qui handicape des cellules administratives n'ayant pas les mêmes fonctions ; ou encore des nécessités électorales (un découpage n'en vaut pas un autre, à l'Assemblée). Hormis peut-être les problèmes concernant l'enracinement et les banlieues, ces thèmes ne touchent que les élus, ou presque : ils ont donc échappé à l'opinion, ils ne sont pas des « pré-carré » des médias. Ce sujet expose ainsi les candidats dans leur liberté mais aussi leur ingéniosité.

Front National

Sans prétendre faire de la France un jardin à la française (justement), Marine Le Pen veut un territoire plus équilibré entre le monde urbain et le monde rural.

Selon la candidate du *Front National*, Nicolas Sarkozy a abandonné un monde rural qui voit filer ses industries, ses écoles et ses hôpitaux. Pourtant, les grandes métropoles sont touchées par une crise du logement et auraient tout intérêt à se « désenfler » dans nos campagnes plutôt que les laisser en déshérence.

La France doit « redynamiser » ces territoires ruraux en soutenant l'artisanat et les commerces de proximité et en posant du rail. Voici ses positions, dans le détail :

- « Dans le cadre de la Planification Stratégique de la réindustralisation du pays que nous mettrons en œuvre, les zones rurales feront l'objet d'une attention toute particulière afin que les filières industrielles recréées y déploient une part significative de leur activité.
- Un moratoire sera décidé sur la fermeture des services publics dépendant de l'Etat en zones rurales, et leur rétablissement dans les régions les plus délaissées sera un objectif du quinquennat dans la mesure où la situation budgétaire le permettra.
- Dans le cadre de la redéfinition de la politique agricole française, la PAF, sera créé un Fonds d'intervention pour la campagne afin de revaloriser les zones rurales en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires.
- Le desserrement du *numerus clausus* pour les études médicales participera au repeuplement des déserts médicaux ; une évaluation des conditions de travail des médecins généralistes de campagne sera engagée dès le début du quinquennat ; la politique hospitalière quant à elle intègrera systématiquement la contrainte du kilométrage à parcourir pour les populations les plus isolées dans la redéfinition de la carte hospitalière.
- L'accent sera porté sur le développement du tourisme vert, en partenariat avec les collectivités territoriales.
- Le transport fluvial sera favorisé.
- Le renforcement du rail visera à une complémentarité entre les lignes à grande vitesse et les réseaux régionaux. L'Etat reprendra progressivement la compétence du transport, largement abandonnée aux régions dans le cadre d'une décentralisation non maîtrisée.
- Le rapprochement entre la SNCF et RFF permettra de mettre progressivement fin à l'absurde séparation entre ces deux entités complémentaires. Cette séparation a été imposée par l'Union

européenne au nom d'une « concurrence libre et non faussée » qui n'a causé que désastres et catastrophes […].
- Le permis de conduire à points sera supprimé et les contraventions et délits seront sanctionnés par les peines qui seront intégrées au code pénal.[...] »

Debout La République

Nicolas Dupont-Aignan résume son programme territorial en un slogan : « des services publics pour tous et sur tout le territoire » et cinq propositions :

- Nationaliser EDF/GDF et mieux contrôler le nucléaire.
- En finir avec le scandale des autoroutes (et supprimer progressivement les péages).
- Un vrai service public de la santé (pas de service de la santé à deux vitesses mais plutôt un vrai service public ; l'obligation pour chaque médecin d'exercer au moins deux ans dans une zone en manque ; un agrément pour tous les nouveaux médecins).
- Les services publics … au service du public ! (suspension des fermetures bureaucratiques des hôpitaux, bureaux de poste, trésoreries et écoles)
- Les communes et les départements, cellules de base de la république (suppression des conseils régionaux).

Union pour la Majorité Populaire

Au cours de son quinquennat, le candidat de l'*UMP* fut pragmatique mais pudibond, trop pudibond. C'est ce qui a perdu sa réforme de 2010. Pourtant, son mouvement était le bon : nous pouvons espérer qu'en cas de réélection, il osera aller au bout de son idée.

En effet, le « mille-feuille territorial » français oblige une simplification. Notre administration rurale est beaucoup trop variée comparativement à nos homologues européens non seulement dans son nombre mais aussi dans son fouillis et ses strates.

Malgré sa médecine douce (et onéreuse), la réforme de 2010 a été très critiquée, peu de lois ont su mobiliser autant d'opposants. Il y a des élus locaux (accrochés à leurs prérogatives), l'opposition (qui ne veut pas que la droite modifie la carte électorale en sa faveur), quelques militants féministes (cela gênerait la parité), le conseil constitutionnel (puisque les départements tendent à disparaître alors qu'ils ont prouvé leur validité en deux siècles d'existence) et le Sénat (« qui renâcle à aller dans un sens qui modifie le collège électoral de ses électeurs »). Au fond, leur reproche fondamental est que cette loi amoindrit les libertés locales et néglige la proximité (« il n'y aura [en effet plus] qu'un Conseiller territorial pour deux Conseillers généraux ou régionaux »).

Malheureusement, en raison de la timidité du gouvernement et la hargne des opposants, cette réforme va vers plus d'étatisation. En effet, la loi fut tellement tripotée et amendée qu'il n'en reste plus qu'une « inextricable bouillie » (Thierry Aumonier) dans lequel le préfet, représentant de l'Etat, se verra obligé d'arbitrer les conflits de chapelle et en fin de compte, de régner.

Si Nicolas Sarkozy décide d'aller au bout de son intention (laquelle pave plutôt l'enfer actuellement), ce sera une bonne nouvelle pour la décentralisation et la subsidiarité.

Ce projet est clairement trop doux dans son application. Et à cause de cela, il crée encore plus de désordre et donc de centralisation : « les Préfets n'ont pas de souci à se faire ; ils ont de beaux jours devant eux pour maintenir un peu de cohérence... ». Ce sont les agents de l'État qui arbitreront les conflits de chapelle évoqués. Concluons avec M. Thierry Aumonier que : « finalement, en étouffant la réforme, les élus de la décentralisation auront renforcé le rôle de l'Etat. »

Mouvement Démocrate

Le plus « paysan » des candidats veut soutenir les élus locaux car ils sont « précieux » et parce qu'ils ont été harcelés, discrédités et affaiblis. Selon François Bayrou, « Ils ont vécu sous le règne du « plus gros c'est toujours mieux », le « big is beautiful » qui est le totem de la pensée unique. Je veux leur dire que je ne crois pas que ce soit toujours mieux quand c'est plus gros. Le "big is beautiful" ce n'est pas ma culture et ce n'est pas ma vision du monde. Je sais ce que représente l'investissement du maire, des adjoints, des conseillers, dans le tissu local. »

Son intention est donc de légiférer pour « clarifier, de rationaliser, de légitimer les règles de cette vie locale. »

Parti Socialiste

Dans son programme, François Hollande déclame, avec une puissance et une assurance digne de Bossuet :

« Je veux défendre l'agriculture française et soutenir la ruralité.

[...]

j'engagerai avec les grandes entreprises françaises un mouvement de relocalisation de leurs usines.

[...]

Je réformerai la tarification pour mettre fin à l'assimilation de l'hôpital avec les établissements privés. Je le considérerai comme un service public et non comme une entreprise. Pour lutter contre les déserts médicaux, je favoriserai une meilleure répartition des médecins par la création de pôles de santé de proximité dans chaque territoire.

[...]

Je veux réinstaurer la justice dans tous nos territoires, en métropole comme en outre-mer.

Je lancerai une nouvelle génération d'opérations de renouvellement urbain, je les compléterai par des actions de cohésion sociale en lien avec les collectivités et les associations, et je maintiendrai les services publics dans nos banlieues.

J'augmenterai les moyens, notamment scolaires, dans les zones qui en ont le plus besoin

et je rétablirai une présence régulière des services de police au contact des habitants.

[...]

Je relancerai la politique des transports pour lutter contre la fracture territoriale qui exclut une partie des habitants de l'accès aux emplois et aux services publics. Ma priorité sera d'apporter, tant en Ile-de-France que dans les autres régions, une réponse à la qualité de service des trains du quotidien et à la desserte des territoires enclavés, ainsi qu'au développement des plateformes multimodales.

[...]

Je veux donner à la police et à la justice les moyens de nous protéger. Je mettrai en oeuvre une nouvelle sécurité de proximité assurée par la police dans nos quartiers et la gendarmerie dans les territoires ruraux. Je créerai des zones de sécurité prioritaires où seront concentrés davantage de moyens. Je doublerai le nombre de centres éducatifs fermés pour les mineurs condamnés par la justice en les portant à 80 durant le quinquennat. Je créerai, chaque année, 1 000 postes supplémentaires pour la justice, la police et la gendarmerie. »

Europe Ecologie Les Verts

Malgré ses ambitions vertes, le parti d'Éva Joly se préoccupe – et c'est étonnant – davantage des villes et des banlieues. Leur écologisme est un écologisme de citadin !

Après une brève digression sur la valorisation des espaces naturels, agricoles et boisés par l'adoption d'une loi foncière pour enrayer l'étalement urbain et « *garantir la mixité sociale et fonctionnelle* », les écologistes expliquent qu'une telle loi doit se mener à l'échelle de l'agglomération (et non plus de la commune) pour créer logements, activités et loisirs pour les « Français des villes ».

Ensuite, la candidate d'*EELV* propose de construire 500 000 logements, à basse consommation d'énergie, « *dont 160 000 logements vraiment sociaux.* » Il s'agit d'augmenter les logements sociaux et « écolos » quitte à ce que le préfet (représentant de l'Etat) supplante les maires inefficients » et de multiplier les coopératives d'habitants. En réalité, l'Etatisation de l'habitat serait pour elle le moyen d'une « *réappropriation de la ville par les habitants* » (sic).

Plus avant, c'est dans les quartiers « *oubliés de cette présidence* », « *stigmatisés et méprisés* » que la candidate des inégalités sociales veut intervenir :

« Le Plan Espoir Banlieues n'a été qu'un grand bluff. Mais dans les quartiers les habitantEs

ne sont pas résignéEs. Tous les jours, individuellement ou dans des associations, ils se mobilisent

pour maintenir le lien social. Il est temps de remettre les habitants au cœur de la politique de la ville, de libérer l'énergie des quartiers, d'investir dans l'humain. Il est temps de faire confiance aux habitantEs. C'est avec les citoyens qu'il faut construire les solutions. Cela commence par leur donner un droit d'objection dans les opérations de démolition pilotées par l'Agence nationale de rénovation urbaine. Il faut aussi avoir conscience que c'est à ceux qui ont le moins qu'il faut donner

le plus. Sanctuariser les services publics dans les quartiers est une nécessité absolue. »

Le Parti de Gauche

Conformément à leurs habitudes ancestrales, les « gauchistes » durs montrent du doigt (aussi mal élevé soit-il) Neuilly-sur-Seine ou tout autre exemple d'exception, pour vilipender et enfoncer le système. Ici, c'est la loi « Solidarité et renouvellement urbains », loi (SRU) dont Jean-Luc Mélenchon se sert : adoptée par la gauche en 2000, elle contient notamment dans son article 55 l'obligation pour les communes intégrées dans des agglomérations de plus de 50.000 habitants de posséder 20 % de logements sociaux ; mais elle organisait au-delà le développement durable des transports et de l'urbanisme. Mais, cette loi « *affaiblie par la droite (dispositions permettant le « rattrapage » des 20 % sur d'autres communes via l'intercommunalité), [...]] est bafouée au quotidien dans les ghettos riches comme Neuilly-sur-Seine (3,6 % de logements sociaux en 2010), en raison de la faiblesse ou de la non-application des amendes.* » C'est leur méthode.

Le dispositif se déploie ensuite à travers :

- le droit à la ville (et le développement du « vivre-ensemble ») ;
- l'implication populaire permanente (les habitants doivent pouvoir solliciter les élus) ;
- l'organisation du territoire (différente, bien sûr, de celle instituée en 2010 par le président Sarkozy ; laquelle mettrait en concurrence plutôt qu'en coopération les différentes entités territoriales en brouillant les cartes) ;
- la création d'un service public national et décentralisé du logement, de l'habitat et de la ville (pour appliquer de manière élargie la loi SRU).